

Circulaire d'information

INFCIRC/1069

23 décembre 2022

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication datée du 22 décembre 2022 reçue de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence une note verbale datée du 22 décembre 2022.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.

MISSION PERMANENTE DE L'UKRAINE
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
À VIENNE

N° 4131/36-197-106055

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer les informations suivantes.

La Fédération de Russie, qui bombarde massivement le territoire de l'Ukraine, y compris ses infrastructures civiles et critiques, continue de menacer la sûreté et la sécurité nucléaires des centrales nucléaires ukrainiennes.

Le 19 décembre 2022 à 00 h 46 (heure d'Europe de l'Est), lors d'une autre attaque de grande envergure menée par la Fédération de Russie à l'aide de drones, le vol en direction du nord-ouest d'un drone kamikaze de type Shahed a été enregistré au-dessus du site de la centrale nucléaire d'Ukraine du Sud, à une hauteur d'environ 50 mètres à proximité du tableau de distribution ouvert VRP-750 kV.

La distance par rapport à l'installation nucléaire a été estimée à 500 à 600 mètres environ.

Il s'agit là d'une nouvelle illustration des activités criminelles et irresponsables de la Fédération de Russie, qui peuvent avoir des conséquences catastrophiques pour l'Ukraine et la région européenne.

La mission permanente de l'Ukraine prie le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de bien vouloir distribuer sans délai le texte de la présente note verbale à tous les États Membres de l'AIEA sous la forme d'une circulaire d'information.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler à l'Agence internationale de l'énergie atomique l'assurance de sa très haute considération.

[sceau]

[signé]

Vienne, le 22 décembre 2022

À l'attention du Secrétariat de l'AIEA